

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

1. Définitions

On entend par "Institut Pasteur", l'Institut Pasteur, fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 juin 1887 et dont le siège est au 25-28 rue du Dr Roux – 75015 Paris.

On entend par le "Souscripteur", le bénéficiaire des services d'enseignement proposés par l'Institut Pasteur.

On entend par les "Cours" les cours collectifs proposés par l'Institut Pasteur. L'intégralité du détail et des tarifs des Cours proposés par l'Institut Pasteur sont disponibles sur le site Internet www.pasteur.fr/enseignement.

2. Objet

L'Institut Pasteur dispense des enseignements dans le domaine des sciences de la vie et santé publique. Les présentes conditions générales de services visent à définir le cadre applicable aux prestations d'enseignement proposées par l'Institut Pasteur. La commande d'un service implique une acceptation sans réserve par le Souscripteur des présentes conditions générales de services. Ces conditions générales de services prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'Institut Pasteur. L'Institut Pasteur se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de services à tout moment. Dans ce cas, les conditions générales de services applicables sont celles en vigueur à la date de passation de la commande par le Souscripteur.

3. Inscription

Toute inscription à un Cours suppose, une fois la notification de sélection positive reçue de l'Institut Pasteur, le règlement immédiat des frais d'inscriptions selon les prix affichés pour le Cours considéré sur le site Internet : www.pasteur.fr/enseignement et sur la plateforme [d'inscription au Cours](#). Le nombre de places disponibles est limité et les demandes d'inscription font l'objet d'une sélection par la Commission du Cours considéré.

4. Tarifs

L'Institut Pasteur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les brochures ne sont donc pas contractuelles. Les prix indiqués sont des prix en Euros, hors taxes. La taxe sur la valeur ajoutée n'est pas applicable aux services d'enseignement proposés par l'Institut Pasteur.

5. Commandes

Le Souscripteur qui souhaite commander un Cours doit obligatoirement :

- s'inscrire en ligne au Cours auquel il souhaite participer,
- attendre la réception de la notification de sa sélection positive pour la participation à ce Cours qui lui sera adressée par courriel de l'Institut Pasteur,
- effectuer le paiement dans les conditions prévues aux présentes conditions générales de services.

Toute commande de Cours suppose que le Souscripteur accepte le contenu du Cours et s'assure de disposer des prérequis nécessaires à la compréhension du Cours et à la participation à celui-ci.

6. Modalités de paiement

Seul le paiement du prix du Cours permet la finalisation de la commande. Le prix du Cours devra être réglé dans les sept (7) jours qui suivront l'envoi par l'Institut Pasteur du courriel de notification de sélection positive au Souscripteur faisant suite à son acceptation au Cours après analyse de son dossier

par la Commission du Cours. Dans le cas d'un paiement par chèque, l'envoi ou la remise du chèque devra être effectué(e) par le Souscripteur dans un délai permettant à l'Institut Pasteur de l'encaisser dans le délai de (7) jours évoqué ci-dessus. En cas de dépassement du délai ci-dessus évoqué pour le paiement du Cours et finalisation de la commande, le Souscripteur sera présumé ne plus souhaiter participer au Cours et un autre Souscripteur pourra lui être substitué par l'Institut Pasteur.

Les modes de paiement proposés pour le paiement des Cours sont : la Carte Bleue, la Carte Visa, la Carte MasterCard, l'eCarte Bleue, le virement bancaire (auquel cas les coordonnées bancaires pour procéder au virement devront être demandées à l'Institut Pasteur au moment de la soumission du dossier d'inscription), le chèque tiré sur une banque domiciliée en France ou à Monaco (édité à l'ordre de l'Institut Pasteur) ou les espèces (en Euros), selon les indications spécifiques données pour chacun des Cours sur la page web des Enseignements de l'Institut Pasteur (<https://www.pasteur.fr/fr/enseignement/centre-enseignement/frais-participation>). Dans le cas de paiements par carte bancaire, ceux-ci seront réalisés par le biais d'un système sécurisé de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau. À la demande du Souscripteur, il lui sera adressé une facture sur papier.

7. Droit de rétractation

Le Souscripteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter du paiement de sa commande pour se rétracter en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au service de Scolarité de l'Institut Pasteur à l'adresse suivante : Institut Pasteur - Service de scolarité, 28 rue du Docteur Roux, 75724 Paris Cedex 15. En cas de rétractation dans le délai précité, le Souscripteur est remboursé de l'intégralité du prix payé au moyen d'un virement bancaire.

Le droit de rétractation n'est valable que pour les Cours non consommés à la date de la réception par l'Institut Pasteur de la rétractation.

Si le Souscripteur demande à suivre le Cours avant l'expiration du délai de rétractation, il devra en faire la demande expresse auprès de l'Institut Pasteur qui en conservera une trace sur un support durable, sans que cela ne vaille renonciation au droit de rétractation. En cas d'exercice de son droit de rétractation, le Souscripteur qui a demandé expressément à voir le Cours commencer avant l'expiration du délai de rétractation reste redevable du coût du Cours réalisé jusqu'à la réception de sa rétractation par l'Institut Pasteur. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les Cours pleinement dispensés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Souscripteur.

8. Matériel

Tout matériel (ordinateurs, logiciels, etc.) mis à disposition des Souscripteurs dans le cadre des Cours dispensés par l'Institut Pasteur reste la propriété de l'Institut Pasteur et devra être restitué à la fin du Cours dans l'état dans lequel ledit matériel lui a été prêté. Toute dégradation du matériel prêté par l'Institut Pasteur au Souscripteur fera l'objet d'un remboursement par le Souscripteur à l'Institut Pasteur sur présentation de facture.

9. Propriété intellectuelle

Tous les éléments relatifs au contenu des Cours et relatifs au site Internet www.pasteur.fr/enseignement sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de l'Institut Pasteur. Il est strictement interdit de reproduire, traduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, ces éléments, quel que soit le support (version papier, informatique, etc.) sans l'accord préalable et exprès de l'Institut Pasteur.

10. Responsabilité

Tout Souscripteur participant aux Cours devra respecter, lors de sa présence sur le site de l’Institut Pasteur, la charte informatique de l’Institut Pasteur, le règlement intérieur de l’Institut Pasteur ainsi que toutes autres règles et recommandations qui lui seront communiquées par l’Institut Pasteur. Le non-respect par le Souscripteur de ces documents pourra entraîner en fonction de la gravité, l’exclusion temporaire ou définitive du Cours auquel s’était inscrit le Souscripteur sans que le Souscripteur puisse demander un quelconque remboursement du fait de cette exclusion.

L’Institut Pasteur ne sera en aucun cas responsable des dommages ou pertes affectant les objets et effets personnels apportés par le Souscripteur durant le Cours.

Il appartient au Souscripteur de vérifier qu'il est titulaire d'une assurance personnelle et/ou professionnelle qui le couvre lors de la période du Cours.

11. Données à caractère personnel

Le Souscripteur est informé et accepte que certaines de ses données à caractères personnel soient collectées par l’Institut Pasteur.

L’Institut Pasteur agit en tant que responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Ce traitement est fondé sur la nécessité d’exécution du contrat que constituent les présentes conditions générales de services.

L’Institut Pasteur s’engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel du Souscripteur conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Les données à caractère personnel du Souscripteur sont collectées par l’Institut Pasteur pour les finalités suivantes : instruction du dossier d’inscription du Souscripteur, information de la sélection pour le Cours, finalisation de la procédure d’inscription au Cours et facturation.

Les destinataires des données à caractère personnel du Souscripteur sont le Service de la scolarité de l’Institut Pasteur et la société E-Charlemagne, prestataire de l’Institut Pasteur établi en France en charge de la gestion dématérialisée de certaines activités du Centre d’enseignement de l’Institut Pasteur.

Les données à caractère personnel du Souscripteur ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.

Les données à caractère personnel du Souscripteur ne font pas l’objet d’un transfert en dehors de l’Union Européenne.

Sous réserve de limitations tenant au fondement juridique du traitement, le Souscripteur dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement de ses données à caractère personnel et de la possibilité de définir des directives relatives au sort de celles-ci après son décès.

Le Souscripteur peut exercer ses droits en contactant le Service de la scolarité de l’Institut Pasteur à l’adresse suivante 28 rue du Docteur Roux 75724 PARIS Cedex 15, ainsi que par email à l’adresse suivante : enseignement@pasteur.fr. Le Souscripteur peut par ailleurs contacter le délégué à la protection des données personnelles de l’Institut Pasteur à l’adresse dpo@pasteur.fr . En cas de litige, le Souscripteur dispose du droit de saisir la Commission nationale de l’informatique et des libertés.

12. Droit à l’image

Dans le cadre des Cours, et pour les besoins de communication institutionnelle de l’Institut Pasteur, des photographies, séquences vidéos sur lesquelles apparaît le Souscripteur pourront être prises par l’Institut Pasteur ou toute équipe mandatée par lui à cet effet. L’Institut Pasteur s’engage à demander l’accord du Souscripteur préalablement à la réalisation des photographies et séquences vidéos. L’accord du Souscripteur sera formalisé par la signature d’une autorisation individuelle d’utilisation d’image.

13. Archivage-Preuve

L’Institut Pasteur archivera les commandes sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle. Les registres informatisés de l’Institut Pasteur seront considérés par le Souscripteur comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre le Souscripteur et l’Institut Pasteur.

14. Annulation par le Souscripteur – Absence au Cours

En cas d’annulation par le Souscripteur après la fin du délai de rétractation, ou si le Souscripteur ne se présente pas / plus au Cours, pour quelque raison que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement par l’Institut Pasteur.

15. Annulation par l’Institut Pasteur

Si l’Institut Pasteur devait annuler un Cours pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre minimal de participants n’est pas atteint, il sera alors proposé au Souscripteur ayant déjà réglé le prix du Cours différentes solutions de remplacement du Cours annulé par un Cours similaire organisé ultérieurement, ou le remboursement intégral du prix payé. Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au titre de l’annulation d’un Cours.

16. Force Majeure

Ni le Souscripteur ni l’Institut Pasteur ne pourront être tenus responsables si la non-exécution ou le retard dans l’exécution de leurs obligations telles que décrites dans les présentes conditions générales de services découle d’un cas de force majeure, au sens de l’article 1218 du code civil.

17. Règlement de litige

Les présentes conditions générales de services sont soumises au droit français.

Tout différend entre le Souscripteur et l’Institut Pasteur fera l’objet d’une procédure de règlement amiable. En cas d’échec de ladite procédure à l’issue d’un délai de quinze (15) jours à compter de la notification par courrier recommandé avec avis de réception du différend par le Souscripteur ou l’Institut Pasteur, le litige sera porté devant les juridictions compétentes de Paris.